



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 février 2024 A 20 HEURES 30

Délibération n° 2024 02 19-09 - MARCHÉS PUBLICS –Attribution des
marchés de travaux - lots panneaux solaires / portes automatiques -
69670 VAUGNERAY

Nombre de conseillers		Date de la convocation : 09/02/2024
En exercice :	33	
Présents :	27	Affichage de la convocation : 13/02/2024
Pouvoirs :	5	
Votants :	32	Affichage du compte rendu : 22/02/2024
Présents : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Yolande CHAREYRE, Chantal ROCHE, Christian NEUVILLE, Edouard WILLEMIN, Gerbert RAMBAUD, Safi BOUKACEM, Fatima FERNI, Isabelle VIDAL, Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Joao DA ROCHA, Véronique DUMAS, Aline DURAND, Roland BADOIL, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Sylvain BARCET, Brigitte REGIS-MOREAU.		
Absents ayant remis pouvoir :		
M Jean-Pierre NEMOZ donne pouvoir à M Joao DA ROCHA Mme Sandrine ARNAUD donne pouvoir à M Safi BOUKACEM Mme Sylvie RAZY donne pouvoir à M Philippe LARGE Mme Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES donne pouvoir à M Daniel JULLIEN M Sylvère MATHIEU donne pouvoir à Mme Ghislaine FROMM		
Absents ou excusés :		
Mme Chantal BERTHILLON		

Monsieur Safi BOUKACEM est élu secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales).

Monsieur le Maire expose que dans le cadre de la construction d'un pôle santé à Vaagneray, une consultation a été lancée selon une procédure adaptée conformément aux articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants du code de la commande publique.

Procédure

Un avis d'appel à concurrence a été publié au BOAMP, sur le profil acheteur et le site internet de la commune le 29 novembre 2023. La date limite de remise des offres a été fixée au 22 décembre 2023 à 12 heures.

Une négociation a été menée avec le candidat du lot 13 panneaux photovoltaïques.

Compte tenu de son montant, le lot 14 portes automatiques est attribué dans les conditions définies à l'article R.2122-8 du Code de la commande publique.

Lors de sa séance du 5 février 2024 et au vu du rapport d'analyse des offres, la commission MAPA a émis un avis favorable à l'attribution du marché aux entreprises ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse.

Lot	Dénomination	Entreprise	Montant prix HT
14	INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUE	GENERGIES	46 452,00
15	PORTES AUTOMATIQUES	KONE	6 700,00

Le récapitulatif de l'opération est le suivant :

Lot	Dénomination	Entreprise	Montant prix HT	Estimation € HT
00	DEMOLITION DESAMIANTAGE*	DELORME CONCEPT TP	53 450,00 €	50 000,00 €
01	TERRASSEMENT ABORDS VRD	RIVOLLIER	237 299,15 €	299 000,00 €
02	MACONNERIE	GIRAUD	395 000,00 €	401 000,00 €
03	CHARPENTE BOIS COUVERTURE TUILES ZINGUERIE BARDAGE	PASSELEGUE	177 994,38 €	185 000,00 €
04	ENDUITS DE FACADES	GUELPA	28 447,86 €	30 000,00 €
05	MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM OCCULTATIONS	JOURNET	120 457,00 €	157 000,00 €
06	METALLERIE	CSL	43 250,46 €	42 000,00 €
07	MENUISERIES INTERIEURES BOIS	Ateliers PONCHON	129 045,77 €	164 000,00 €
08	PLÂTRERIE ISOLATION PEINTURE	LARDY	229 165,23 €	272 000,00 €
09	CHAPE CARRELAGE FAÏENCE	SELFIDA CARRELAGE	45 264,97 €	45 000,00 €
10	REVÊTEMENT SOLS SOUPLES	COURBIERE	34 857,38 €	37 000,00 €
11	ASCENSEUR	COPAS ASCENSEUR	28 210,00 €	42 000,00 €
12	CHAUFFAGE VENTILATION PLOMBERIE SANITAIRE	CROS THERMIQUE	215 918,15 €	248 200,00 €
13	ELECTRICITE COURANT FAIBLE	NOALLY	122 141,20 €	140 500,00 €
14	INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUE	6ENERGIES	46 452,00€	52 000,00 €
15	PORTES AUTOMATIQUES	KONE	6 700,00€	5 000,00 €
			1 913 653,55 €	2 169 700,00 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2121-29 et L. 2122-21,

Vu le code de la commande publique, notamment ses articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants,

Vu l'avis de la commission marchés publics,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée,

Dont le résultat est le suivant :

**32 suffrages exprimés : 32 voix Pour
UNANIMITÉ des suffrages exprimés**

ATTRIBUE les marchés de travaux de l'opération pour la construction d'un pôle santé aux entreprises suivantes pour les montants définis ci-dessous :

Lot	Dénomination	Entreprise	Montant prix HT
14	INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUE	6ENERGIES	46 452,00
15	PORTES AUTOMATIQUES	KONE	6 700,00

AUTORISE Monsieur le Maire à signer, au nom de la commune de Vaugneray lesdits marchés avec les entreprises attributaires.

DIT QUE les crédits nécessaires au règlement de la dépense afférente à la présente délibération sont inscrits au budget principal 2024 - APCP Pôle Santé.

Rendue exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le

23 02 2024

et de la publication en mairie le

23 02 2024

Le secrétaire
Safi BOUKACEM

Pour copie certifiée conforme
Au registre des délibérations
Le Maire
Daniel JULLIEN

